

**Sujet :** [INTERNET] A l'attention du commissaire enquêteur

**De :**

**Date :** 26/02/2024 22:58

**Pour :** pref-projet-conches@eure.gouv.fr

Monsieur le commissaire,

Dans le cadre des mesures anti-éblouissement, les photos sont sous titrées 'vue des plantations après 5 ans'. Compte tenu du nombre de routes aux alentours du projet, n'y a-t-il pas des plantations déjà de plusieurs mètres directement prévues dès la fin de construction pour éviter ces possibles éblouissements ?

Concernant l'implantation du site, des terrains moins riches du point de vue faune/flore présents à proximité comme les anciennes pistes ont-ils été étudiés ?

Enfin, un projet de méthaniseur est pressenti à priori juste à côté de la centrale : n'est-il pas risqué de faire cohabiter ces 2 technologies, l'une de production électrique en continu et l'autre de stockage de gaz en cas de défaillance des systèmes de protection ?

Cordialement

M RAUSCHER

Envoyé depuis l'application Mail Orange